

TABAGISME

Aide-mémoire
Juillet 2015

N°339

Principaux faits

- Le tabac tue la moitié de ceux qui en consomment.
- L'épidémie de tabagisme tue près de 6 millions de personnes chaque année. Plus de 5 millions d'entre elles sont des consommateurs ou d'anciens consommateurs, et plus de 600 000, des non-fumeurs involontairement exposés à la fumée.
- Plus de 80% du milliard de fumeurs dans le monde vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Le tabac est l'une des principales causes de décès, de maladie et d'appauvrissement

La consommation de tabac est l'une des plus graves menaces qui ayant jamais pesé sur la santé publique mondiale. Elle tue près de 6 millions de personnes chaque année. Plus de 5 millions d'entre elles sont des consommateurs ou d'anciens consommateurs, et plus de 600 000 des non-fumeurs involontairement exposés à la fumée. Une personne environ meurt toutes les six secondes du fait de ce fléau, ce qui représente un décès d'adulte sur 10. La moitié des consommateurs actuels mourront d'une maladie liée au tabac.

Près de 80% du milliard de fumeurs que compte la planète vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, là où la charge de morbidité et de mortalité liée au tabac est la plus lourde.

Les consommateurs de tabac qui décèdent prématurément privent leur famille de revenus, font augmenter les dépenses de santé et freinent le développement économique.

Dans certains pays, les enfants de ménages pauvres travaillent souvent dans la culture du tabac pour apporter un revenu à leur famille. Ces enfants sont particulièrement exposés à la «maladie du tabac vert», provoquée par l'absorption cutanée de nicotine lors de la manipulation de feuilles de tabac humides.

La surveillance est essentielle

Une surveillance de qualité permet de connaître l'ampleur et la nature de la consommation de tabac et de savoir comment adapter au mieux les politiques. Seul un pays sur trois, représentant à un tiers de la population mondiale, surveille la consommation de tabac chez les jeunes et les adultes en conduisant des enquêtes représentatives au niveau national au moins tous les cinq ans.

Le tabagisme passif tue

On désigne par l'expression «tabagisme passif» l'exposition à la fumée dégagée par des produits du tabac tels que les cigarettes, les bidis ou le narguilé, dans des lieux clos comme un restaurant ou un bureau. La fumée du tabac contient plus de 4000 substances chimiques, dont on sait qu'au moins 250 sont nocives et plus de 50 sont cancérigènes.

Il n'y a pas de seuil au-dessous duquel le tabagisme passif est sans danger.

- Chez l'adulte, le tabagisme passif entraîne de graves maladies cardiovasculaires et respiratoires, dont des cardiopathies coronariennes et le cancer du poumon. Il est également une cause de mort subite du nourrisson et d'insuffisance pondérale à la naissance
- Presque la moitié des enfants respirent régulièrement, dans les lieux publics, un air pollué par la fumée de tabac.
- Plus de 40% des enfants ont au moins l'un de leurs deux parents qui fume.
- Le tabagisme passif provoque plus de 600 000 décès prématurés chaque année.
- En 2004, les enfants représentaient 28% des décès imputables au tabagisme passif.

Chacun doit pouvoir respirer de l'air sans fumée. Les lois relatives aux espaces sans fumée protègent la santé des non-fumeurs, ont une image positive, n'ont pas d'effets néfastes sur l'économie et incitent les fumeurs à se sevrer.

Plus d'un 1,3 de personnes, soit 18% de la population mondiale, sont protégées par des lois nationales complètes sur l'interdiction de la fumée du tabac.

Les consommateurs de tabac ont besoin d'aide pour le sevrage

Les études montrent que peu de gens connaissent les risques spécifiques pour la santé de la consommation de tabac. Ainsi, une enquête réalisée en Chine en 2009 a montré que, dans ce pays, respectivement 38% et 27% seulement des fumeurs savent que le tabac provoque des cardiopathies coronariennes et des accidents vasculaires cérébraux.

La plupart des fumeurs qui connaissent les dangers du tabac souhaitent s'arrêter de fumer. Les conseils et la prise de médicaments peuvent plus que doubler les chances de succès d'un fumeur qui essaie d'arrêter.

Des services complets d'aide au sevrage, dont le coût est intégralement ou partiellement pris en charge, ne sont disponibles pour aider les fumeurs à cesser de fumer que dans 24 pays, représentant 15% de la population mondiale. Il n'existe aucune aide au sevrage dans un quart des pays à revenu faible.

Les mises en garde illustrées sont efficaces

Les campagnes choc contre le tabac et les mises en garde illustrées apposées sur les paquets – notamment celles qui comportent des photos – permettent de réduire le nombre d'enfants qui commencent à fumer et d'augmenter le nombre de fumeurs qui décident d'arrêter.

Les mises en garde explicites peuvent persuader les fumeurs de protéger la santé des non-fumeurs en réduisant leur consommation à l'intérieur des habitations et en évitant de fumer près des enfants. Les études menées après la mise en place de mises en garde illustrées sur les paquets de tabac au Brésil, au Canada, à Singapour et en Thaïlande montrent toutes que ces mises en garde sensibilisent fortement la population aux méfaits du tabac.

Seuls 42 pays, abritant 19% de la population mondiale, respectent les meilleures pratiques sur les mises en garde illustrées, qui prévoient notamment que celles-ci soient rédigées dans la langue locale et couvrent, en moyenne, au moins la moitié des faces avant et arrière des paquets. La plupart de ces pays sont des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Les campagnes médiatiques peuvent également réduire la consommation de tabac en incitant les gens à protéger les non-fumeurs et en persuadant les jeunes de se sevrer.

Plus de la moitié de la population mondiale vit dans les 39 pays qui ont lancé au moins une grande campagne médiatique contre le tabac au cours des deux dernières années.

L'interdiction de la publicité fait baisser la consommation

L'interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage permet de faire baisser la consommation.

- L'interdiction totale de toutes les formes de publicité en faveur du tabac, de promotion et de parrainage, permet de réduire la consommation de tabac de 7% en moyenne, certains pays enregistrant même des baisses allant jusqu'à 16%.
- Seuls 29 pays, abritant 12% de la population mondiale, prévoient une interdiction totale, au niveau national, de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage.
- Environ un pays sur trois limite peu, voire pas du tout, la publicité en faveur du tabac, la promotion et le parrainage.

Les taxes dissuadent les gens de consommer du tabac

Les taxes sur le tabac sont le moyen le plus efficace de réduire la consommation, notamment chez les jeunes et les pauvres. Une augmentation des taxes qui accroît le prix du tabac de 10% fait reculer la consommation d'environ 4% dans les pays à revenu élevé, cette baisse pouvant atteindre 5% dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Pourtant, une taxation élevée du tabac est une mesure rarement utilisée. Seuls 33 pays, abritant moins de 10% de la population mondiale, taxent le tabac à plus de 75% du prix de vente au détail. Selon les données disponibles, les recettes fiscales sur les ventes de tabac sont en moyenne 269 fois plus élevées que les sommes dépensées pour la lutte antitabac.

Il faut mettre un terme au commerce illicite des produits du tabac

Le commerce illicite des produits du tabac pose des problèmes majeurs du point de vue de la santé, de l'économie et de la sécurité, partout dans le monde. On estime qu'à l'échelle mondiale environ une cigarette ou un produit du tabac sur dix est issu de ce marché où interviennent différents acteurs, allant des petits revendeurs aux réseaux criminels organisés impliqués dans le trafic d'armes et d'êtres humains.

L'élimination du commerce illicite aura pour effet de diminuer la consommation néfaste de tabac en réduisant la disponibilité de solutions de rechange bon marché et non réglementées et en relevant globalement le prix de ces produits. Cela réduira le nombre de décès prématurés imputables au tabagisme et augmentera les recettes fiscales des gouvernements, deux éléments d'une importance cruciale.

Mettre un terme au commerce illicite de produits du tabac est une priorité de santé, et c'est un but qui peut être atteint. Mais, pour y parvenir, il faut améliorer les systèmes d'administration fiscale nationaux et infranationaux ainsi que la collaboration internationale, laquelle passe notamment par la ratification et la mise en œuvre du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, un traité international à part entière négocié par les Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

Bien qu'elle affiche publiquement son soutien à la lutte contre le commerce illicite, l'industrie du tabac a adopté en coulisses un comportement bien différent. Les documents internes divulgués à la suite d'actions en justice montrent que l'industrie du tabac a activement favorisé le commerce illicite au plan mondial. Elle s'efforce également de bloquer l'application de mesures antitabac, comme les relèvements de taxes et les mises en garde sanitaires illustrées, en prétendant qu'elles alimenteront le commerce illicite.

Action de l'OMS

L'OMS est engagée dans la lutte contre l'épidémie mondiale de tabagisme. La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac est entrée en vigueur en février 2005. Depuis lors, elle est devenue l'un des traités les plus largement acceptés de l'histoire des Nations Unies, avec 180 Parties représentant environ 90% de la population mondiale.

La Convention-cadre est le principal instrument de l'OMS pour la lutte antitabac et elle marque une étape importante dans la promotion de la santé publique. Il s'agit d'un traité fondé sur des bases factuelles qui réaffirme le droit de tout être humain à bénéficier du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre, qui fournit un cadre juridique pour la coopération sanitaire internationale et fixe des normes exigeantes en matière d'application.

En 2008, l'OMS a lancé une démarche d'un bon rapport coût/efficacité pour accélérer l'application des dispositions de la Convention-cadre de l'OMS. Intitulée MPOWER, celle-ci se décline en une série de «bonnes pratiques» et de «meilleures pratiques» destinées à réduire la consommation de tabac. Chacune d'elles correspond à au moins une disposition de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

Les six mesures MPOWER sont les suivantes:

- Surveiller la consommation de tabac et les politiques de prévention
- Protéger la population contre la fumée du tabac
- Offrir une aide à ceux qui veulent renoncer au tabac
- Mettre en garde contre les dangers du tabagisme
- Faire respecter l'interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage
- Augmenter les taxes sur le tabac

Le Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, premier Protocole à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, prévoit un vaste ensemble de mesures concernant la chaîne logistique du tabac, parmi lesquelles la délivrance de licences pour l'importation, l'exportation et la fabrication de produits du tabac, la mise en place de systèmes de suivi et de traçabilité et la prise de sanctions contre les responsables du commerce illicite. Il érige également en délit la production illicite et la contrebande transfrontières.

Pour plus d'informations sur les progrès accomplis dans la lutte antitabac aux niveaux mondial, régional et national, voir les rapports publiés par l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme.